



Critères de sélection pour support financier au Championnat canadien 2016 – Yukon-19 au 26 mars 2016

Objectifs :

- Identifier et supporter la meilleure délégation d'athlètes québécois pour chaque catégorie lors du Championnat Canadien à Whitehorse au Yukon, du 19 au 26 mars 2016
- Promouvoir le développement de l'excellence chez nos athlètes de tous niveaux de compétition (juvénile, junior et sénior)

Le support aux athlètes pour le Championnat canadien ne doit pas se limiter aux athlètes qui pratiquent dans leurs clubs, mais à ceux et celles qui performant aux niveaux les plus élevés en **représentant la province par le biais d'un club**. Ce programme cherche également à offrir un minimum de support aux athlètes élite québécois qui sont affiliés à Ski de fond Québec.

Le support financier de l'athlète doit être juxtaposé à une priorisation du circuit Coupe Québec. Le développement des athlètes des catégories juvénile et plus doit se faire sur les opportunités de participer à des courses de qualité dans la province. Il est donc essentiel que les critères qui gouvernent la sélection pour le support financier maximal encouragent la participation à notre circuit.

POSTES OUVERTS :

A) Présélection

Les athlètes qui auront été sélectionnés pour les Championnats du monde junior & U23/Senior auront le support financier maximal (voir tableau à la fin du document)

B) En plus des athlètes présélectionnés, les 2 meilleurs athlètes de chaque sexe des catégories Juvénile, Junior B, Junior A et Senior (incluant U23) auront le support financier maximal.

C) En plus des athlètes présélectionnés et des athlètes sélectionnés au point A, seront considérés les athlètes ayant moins de 10 points d'écart avec le meneur de leur catégorie au cumulatif des courses de sélection, dans les catégories Juvénile, Junior B, Junior A et Senior jusqu'à concurrence de 12 athlètes. Ceux-ci recevront un support financier moyen déterminé selon le budget disponible pour participer au Championnat canadien avec leur club.

D) À moins d'avoir été déjà sélectionné selon les catégories ci-dessus, les athlètes qui ne participent pas aux Coupes Québec parce qu'ils sont à un niveau de développement supérieur et qui ne sont pas identifiés excellence seront éligibles à un support financier minimum calculé selon les frais d'inscription aux courses lors des Championnats nationaux.

LES ATHLÈTES SERONT CHOISIS SELON CE SYSTÈME:

Les 6 meilleurs résultats sur **les 10 courses (ajout du sprint à Orford)** :

a) Meilleure distance en style classique

c) Meilleure course sprint

b) Meilleure distance en style libre

d) 3 meilleures courses suivantes (distance ou sprint)



Critères de sélection pour support financier au Championnat canadien 2016 – Yukon-19 au 26 mars 2016

Les résultats retenus seront calculés en pourcentage de temps de course par rapport aux gagnants dans chaque catégorie et chaque course (100% aux premiers Québécois de chaque catégorie).

COURSES DE SÉLECTION

- **Coupe Québec à St-Bruno (9-10 janvier 2016)** : courte distance classique (samedi) + temps de qualification du sprint skate (dimanche)
- **Coupe Québec au Mont Sainte-Anne (30-31 janvier 2016)** : course classique (samedi) + résultat individuel de la poursuite skate (dimanche) – courte et moyenne distances
- **Championnat de l'Est du Canada, Gatineau (5-6-7 février 2016)** : sprint libre (vendredi) + moyenne distance skate (samedi) + longue distance départ de masse classique (dimanche)
- **Coupe Québec à Orford (19-20-21 février 2016) : sprint skate, moyenne distance classique (samedi) (+ courte distance skate départ de masse (dimanche)**

SUPPORT FINANCIER AUX ATHLÈTES SÉLECTIONNÉS :

*Encadré par son club personnel avec support financier **maximal** : à déterminer selon le budget*

Le support financier sera calculé en tranches selon les besoins ci-dessous	Catégorie de Sélection			
	A	B	C	D
Inscriptions aux courses	100%	100%	100%	100%
Transport Hébergement	Montant à déterminer selon le budget	Montant à déterminer selon le budget	20% du montant octroyé pour les catégories A et B	
			20% du montant octroyé pour les catégories A et B	